

Construire avec la pente

L'occupation du territoire haut-alpin est bien souvent une question de gestion des contraintes de pente, qui doivent devenir des avantages : la construction s'adapte à la pente et non l'inverse, en limitant les déblais et les remblais.



Theüs



construire avec la pente

Le terrassement, l'implantation et la construction de la maison doivent être pensés ensemble, en adaptant la construction à la pente, afin d'éviter les surcoûts et minimiser les risques naturels (ruissellement, ravinements, glissements de terrain...)

Les premiers habitants se sont d'abord installés sur les hauteurs, pour se protéger. Puis les groupements bâtis se sont étendus à flanc de coteau et au pied des collines, préservant ainsi les plaines agricoles. Il n'était déblayé que le strict nécessaire à la construction, d'où la recherche d'adaptation à la pente. Elle est également utilisée pour faciliter les accès à chacun des niveaux. Les règles de composition avec la pente sont connues depuis toujours en montagne.

Aujourd'hui, les pentes et leurs versants sud sont prisés pour les expositions qu'elles offrent, et les vues sur la course du soleil.

S'installer dans la pente, c'est donc profiter d'un rapport privilégié au grand paysage.

Cela demande de concevoir un rapport subtil et pensé en tenant compte de la topographie.

S'ADAPTER À LA PENTE

Les terrains dans la pente sont souvent plus exposés au regard que les terrains plats. Quand on y implante une maison, elle se voit davantage. Pour l'intégrer au mieux, on construit donc avec la pente, plutôt que malgré celle-ci, en respectant le terrain naturel. La construction s'adapte à la pente et non l'inverse.

Pour respecter le paysage et pour des raisons économiques, on essaiera de limiter les terrassements et les mouvements de terre en déblais ou en remblais. En règle générale, le sens dominant de la maison, le sens du faitage, doit être parallèle ou perpendiculaire aux courbes de niveau.

Les solutions sont multiples. Il n'est pas forcément nécessaire d'aménager la totalité de la parcelle. Pour éviter l'impact d'un chemin tracé à flanc de coteau, les voitures seront garées si possible en limite du terrain, au plus près de la rue.



Lotissement dans la pente le pré d'émeraude - Savines-le-Lac



LE SAVIEZ-VOUS ?

terrassements limités, budget maîtrisé

Le prix des travaux de terrassement est déterminé notamment par la nature du sol, par l'emplacement du terrain, par sa superficie et son relief. Plus la profondeur et le volume des terres à déplacer ou à évacuer sont importants, plus le coût sera élevé.

Sur un terrain en pente, il est primordial d'intégrer ces données dès le début. L'équilibre économique du projet peut vite s'en trouver compromis. Faites réaliser un lever topographique et une étude géotechnique pour bien connaître la nature du sol.



Enmarchements, mur de soutènement, talus végétalisé, solutions multiples pour s'adapter au terrain

AMÉNAGER LA PENTE

Traditionnellement, les terrains en pente étaient aménagés en terrasses successives, le plus souvent cultivées, après avoir été épierrées. Ces restanques étaient maintenues par des murs de soutènement qui laissaient s'écouler l'eau de pluie, murs en pierres sèches, ou murs maçonnés avec des barbacanes. Ils ne dépassaient généralement pas 1,50 mètre de hauteur et la surface cultivée était ainsi optimisée, tout en épousant le profil du terrain naturel.

Différents matériaux locaux permettent d'intégrer au mieux un aménagement en terrasses selon la situation : murs en pierres de petits modules ou murs enduits.

Si d'anciens murs de restanques sont présents, il est vivement conseillé de les conserver et de les réhabiliter pour leur valeur patrimoniale. Les talus plantés permettent également d'aménager les abords d'une maison dans la pente.



FAIRE AVEC LA CONTRAINTE

Un terrain en pente est un atout pour l'aménagement de la maison. Cela permet de concevoir des espaces intérieurs offrant des vues et des situations variées avec l'extérieur : demi-niveaux successifs, étagement des terrasses et diversité des ouvertures. Les espaces annexes (buanderie, cellier, atelier...) seront positionnés contre la pente, dans les parties non éclairées naturellement.

La pente du terrain peut aussi être une opportunité pour intégrer discrètement l'espace de stationnement des véhicules dans la construction.



UN PATRIMOINE LOCAL

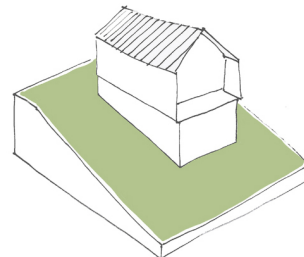
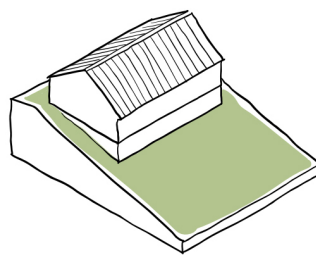
les chalets d'alpage

Chalets d'alpage ou bâtiments d'estive, ils sont un témoignage des modes d'utilisation d'un espace sauvage et rude. Le contexte et le climat conditionnent les implantations : des abris isolés (Furfande) aux granges et chalets groupés plus ou moins denses et aux hameaux. Chaque situation est unique et porte le témoignage des conditions auxquelles devait s'adapter le montagnard, ces constructions s'implantent sans modification du profil du terrain et de la perception du site.



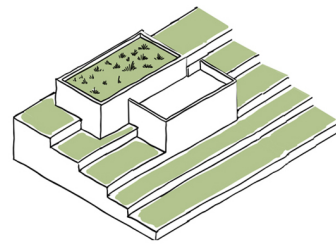
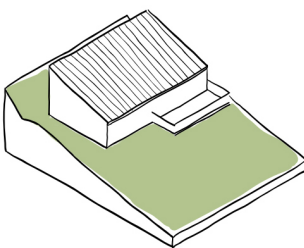
S'IMPLANTER DANS LA PENTE

Intervenir sur le terrain d'implantation est le 1er élément fondamental dont il faut tenir compte pour concevoir une construction aménagée dans une pente.



Accompagner la pente

La maison peut accompagner la pente sans modifier le profil du terrain naturel

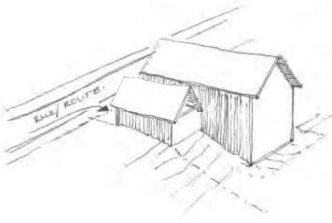


S'encastrent dans la pente

La maison peut s'adosser voire s'encastrent dans la pente et chercher ainsi à se fondre dans le versant, dans ou contre les lignes de pente. Couvertures en pente ou plates.

ACCÉDER ET STATIONNER

Accéder et stationner par rapport à la pente constitue le 2e élément fondamental. Les volumes de la construction doivent aussi être étudiés suivant la disposition des voies d'accès pour réduire les terrassements. Éviter les ouvrages de soutènement en enrochements cyclopéens dont le gabarit n'est pas adapté aux quartiers d'habitations individuelles.





ÉNERGIE & CLIMAT

Les Hautes-Alpes montrent une diversité de territoires qui ont demandé à leurs habitants une faculté d'adaptation pour vivre avec la pente : des situations de haute-montagne aux vallées profondes et aux ambiances de Haute-Provence, ces paysages sont mouvementés, riches et variés.

Le terrassement, l'implantation et la construction de la maison doivent être pensés ensemble, en adaptant la construction à la pente, afin d'éviter les surcoûts et minimiser les risques naturels (ruissellement, ravinements, glissements de terrain...)



POINT RÉGLEMENTAIRE

Avant tout projet de construction, on consultera les documents d'urbanisme réglementaires (PLU ou PLUi), afin de vérifier qu'un projet de construction est possible et sous quelles conditions (implantation, accès, terrassements...). Le traitement et les hauteurs de soutènement sont souvent réglementés dans les documents d'urbanismes locaux.

En espace protégé, un mur de soutènement quelque soit sa hauteur, doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, y compris à l'intérieur de la parcelle.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Chaque intervention sur les matériaux de couverture de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP et du CAUE 05 ont conçu ces fiches-conseil afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEIL

01 Les toitures en tuiles rondes 02 Les toitures en tuiles plates à côtes 03 Les toitures en terre cuite 04 Les toitures en bardeaux 05 Les toitures en lauzes et en ardoises 06 Les débords de toiture 07 Les éléments d'ouverture en toiture 08 Les fenêtres 09 Les volets 10 Les modifications d'ouvertures en façade 11 L'aménagement des combles 12 Les balcons et les loggias 13 Les panneaux solaires 14 Les vérandas 15 Les décors et les couleurs 16 Les portes 17 L'intégration des éléments techniques 18 Les devantures commerciales 19 Les enseignes 20 Les enduits 21 Les clôtures 22 Le confort thermique 23 Une maison bioclimatique dans les Hautes-Alpes 24 Agrandir sa maison 25 Partager le foncier 26 Construire avec la pente

→ à télécharger sur www.caue05.com/fiches-conseils

→ à télécharger sur le site de la DRAC PACA

Onglet La DRAC et ses services / Direction du patrimoine de l'architecture et des espaces protégés / Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine / UDAP05

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP 05

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes

→ Réception du public sur rendez-vous

www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-PACA
udap05@culture.gouv.fr
 04 92 53 15 30 (Gap)

CAUE 05

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes

→ Réception du public sur rendez-vous

www.caue05.com
caue05@caue05.com
 04 92 43 60 31 (Embrun)

avec la collaboration de Sandrine Raymond Architecte & Stéphane Baumeige Architecte du Patrimoine
 photos © CAUE05 sauf mentions contraires croquis sauf mentions contraires Sandrine Raymond

charte graphique CAUE 13
 Impression A L'atelier, Gap, édition 2024